

DEVENIR RÉFÉRENT HANDICAP

Réf
RRHREFHDIL-THOM7

Modalité
Distanciel

Durée
1.0 jour(s) - 7.0h

Nb stagiaires
10



OBJECTIFS

A l'issue de cette formation, vous serez capable de :

- Avoir un cadre de référence sur la notion de handicap au travail.
- Gagner en aisance dans l'accompagnement d'un collaborateur en situation de handicap.
- Favoriser le maintien dans l'emploi des salariés en situation de handicap par des actions concrètes et personnalisées.

La loi Avenir Professionnel impose désormais aux entreprises qui emploient plus de 250 salariés de nommer un Référent Handicap.



A QUI S'ADRESSE CETTE FORMATION ?

Public

Tout salarié susceptible de prendre en charge la mission de référent handicap.

Pré-requis

Aucun.



CONTENU

Avoir un cadre de référence sur la notion de handicap au travail

- Le handicap de quoi parle-t-on ? Représentations, Typologies de handicaps.
- Le cadre légal régissant l'intégration et le maintien de travailleurs handicapés dans l'entreprise : bénéficiaires de la loi et la RQTH, l'obligation légale, chiffres clés.
- L'égalité des chances : notion de compensation.
- Comment accompagner un collaborateur en situation de handicap au sein de l'équipe.

En tant que référent, accompagner les collaborateurs/collègues en situation de handicap

- L'entrée en relation et l'accompagnement.
- Savoir encourager à la RQTH : développer son argumentaire et les démarches.

Identifier les leviers d'actions et moyens à mettre en œuvre pour maintenir dans l'emploi les salariés en situation de handicap

- L'obligation de reclassement des salariés devenus inaptes à leur poste.

- La méthodologie générale de gestion des cas de maintien dans l'emploi.
- L'anticipation (qui, comment) et l'identification de signaux d'alerte.
- Acteurs internes et externes : rôle du médecin de santé au travail : rôle des partenaires externes : MDPH, CAP EMPLOI, Assurance Maladie.
- Repérer les aides mobilisables.



PÉDAGOGIE

La pédagogie est active et repose sur :

- Des mises en situation ludiques : jeux de construction à l'aveugle.
- Des travaux en sous-groupes.
- Des jeux de rôles.
- Des quiz : L'équipe la plus rapide buzz et donne la bonne réponse à la question projetée.
- La diffusion de courts métrages humoristiques sur les pratiques des entreprises ou les questions opérationnelles pour lever les tabous sur le handicap.



GESTION DES ACQUIS

Méthodes d'évaluation

- **Évaluation pré-formative** : Une grille d'auto-positionnement est transmise aux stagiaires en amont de la formation un auto-diagnostic de leurs compétences.
- **Évaluation de suivi** : Une grille d'auto-positionnement est remplie de nouveau à l'issue de la formation par les stagiaires, pour l'évaluation du développement de leurs compétences en fin de formation.
- Une évaluation de satisfaction à chaud REZO est transmise aux stagiaires en fin de formation.
- **Évaluation des acquis** : Le formateur ou la formatrice remplit à son tour une grille de validation des acquis pour évaluer les compétences et connaissances acquises des stagiaires.
- Attestation de fin de formation REZO.



FORMATEUR ET PARTENAIRE

Notre formatrice est experte du handicap au travail et également psychologue du travail.



MODALITÉS



REZO PARTAGE

3C rue Irène Joliot Curie, 38320 Eybens
Tél. 04 76 18 06 81 – service-clients@rezo-partage.com
SCOP SARL au capital variable (25 000€) - RCS
Grenoble – SIRET : 809 267 339 00046

Format : 2 classes virtuelles de 3.5 heures.



ACCESSIBILITÉ

Les personnes en situation de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement afin d'étudier ensemble les solutions d'aménagement.